

<http://www.afpen.fr/FLASH-INFOS-Publication-du.html>



FLASH INFOS / Publication du référentiel de compétences

- Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mars 2016

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Création du nouveau corps des psychologues Publication du référentiel de compétences

L'AFPEN communique ce jour le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'Éducation nationale, stabilisé dans sa version définitive le 16 mars par le ministère de l'Éducation nationale de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

En tant qu'association professionnelle reconnue, l'AFPEN a contribué par ses apports à l'écriture de ce référentiel. Ce document pourrait servir au ministère de base de réflexion à l'élaboration des épreuves du futur concours spécifique de recrutement des psychologues et à définir une grille d'évaluation professionnelle des psychologues en exercice.

Les nombreuses contributions de l'AFPEN ont défendu une approche plurielle de l'exercice professionnel en laissant au psychologue suffisamment de latitude pour être capable d'analyser et de choisir ses actions eu égard de la situation auquel il peut être confronté, que ce soit auprès d'un enfant, d'un adulte ou d'un groupe.

L'AFPEN, avec l'ensemble des organisations de psychologues concernées, continue à contribuer à l'écriture de l'ensemble des textes concernant la publication du décret créant le nouveau corps des psychologues.

Les prochaines étapes vont s'attacher à définir les modalités pratiques des épreuves du concours interne et externe du recrutement des psychologues, le déroulement de l'année de stagiairisation, la formation continue, l'architecture de notre profession et la question de l'évaluation professionnelle.

Sur tous ces points, l'AFPEN poursuit résolument ses engagements et reste force de propositions vis-à-vis du ministère.

L'AFPEN continue à vous informer très régulièrement sur l'avancée des travaux.

Nous restons très vigilants sur le calendrier en particulier quant à la possibilité d'intégration dans le nouveau corps des psychologues que nous espérons au plus tard pour le mois de janvier 2017 pour permettre à chacun de se déterminer en toute connaissance de cause.

le 18 Mars 2016

Au nom du Conseil d'Administration de l'AFPEN
Laurent CHAZELAS
Président

en téléchargement ci-dessous

Post-scriptum :

La version téléchargeable est la version définitive, validée le 04/04/2016 par le Directeur du Cabinet de la Ministre